

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure
codécision) [2018/0044\(COD\)](#)
Règlement

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

Loi applicable à l'opposabilité des cessions de créances

Sujet
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs
mobilières
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes
3.45.01 Droit des sociétés